

Marrakech, 22 au 24 Mai 2017

Axe 1: "L'ESS comme voie originale du développement"

Titre du papier : Travail indépendant ou renouvellement du salariat

Lotfi BENNOUR

email: bennourlotfi@yahoo.fr

Institut National du Travail et des Etudes Sociales /TUNIS

La confiance économique se base, pour l'essentiel, sur la sécurité du revenu. Cette dernière se trouve inquiétée par l'ascension de la précarisation de l'emploi, l'accroissement du travail temporaire et de l'emploi informel. Depuis janvier 2011, le chômage des jeunes diplômés et la précarisation croissante de la relation de travail ont laissé accentué le travail à durée déterminée, le travail à temps partiel, temporaire, etc.). Parmi les formes d'emploi atypiques juridiquement reconnues en Tunisie, on trouve le Contrat à Durée Déterminée (CDD), le travail à temps partiel, les stages d'initiation à la vie professionnelle...

Selon le recensement général de la population et de l'emploi réalisé par l'institut national de la statistique (INS 2014), le taux d'analphabétisme est de 18,8%. Paradoxalement, les diplômés de l'enseignement supérieur constituent la catégorie de niveau d'instruction la plus exposée à l'insécurité économique (le chômage des diplômés est d'environ 32% en décembre 2016). Aux diplômés on peut ajouter les femmes qui sont elles aussi très exposées à, l'analphabétisme, le chômage et la pauvreté. Les données économiques et sociales ont amplifié le secteur informel et la précarité des jeunes à la recherche d'emploi.

Après 2011, la faiblesse de l'Etat a constitué un terrain favorable à la dégradation de la gouvernance dans le secteur public. Les évactions fiscales deviennent la règle parmi les travailleurs indépendants. Les entreprises qui paient leurs impôts font souvent des sous-déclarations. Les recettes de l'Etat ont connu des baisses très importantes et une marginalisation des cotisations sociales. Ce phénomène a amplifié le secteur informel (54% en 2016).

Dans cette conjoncture économique difficile, le passage de l'informel au formel peut-il se faire par la promotion du rôle de l'économie sociale et solidaire?

Puisque 97% des entreprises tunisiennes emploient en moyenne moins de six salariés, il serait raisonnable d'encourager la création de nouvelles micro entreprises (s'installer sur son propre compte) à travers les micro crédits et la finance solidaire. Ceci pourrait permettre d'absorber un nombre non négligeable parmi les chômeurs. Dans ce cas, pour lutter contre le chômage, on peut considérer que les composantes de l'ESS ont un rôle important à jouer. L'ESS peut constituer une voie originale du développement et permet lutter contre les inégalités et la pauvreté ainsi que la déqualification des travailleurs et le déclassement des compétences.

Marrakech, 22 au 24 Mai 2017

Axe 1: "L'ESS comme voie originale du développement"

Titre du papier : Travail indépendant ou renouvellement du salariat

Lotfi BENNOUR

email: bennourlotfi@yahoo.fr

Introduction

La construction d'un environnement dans lequel tous les actifs bénéficient d'un minimum de garantie, d'une société décente, demande la combinaison et l'implication des forces des institutions représentatives des travailleurs (Union Générale des Travailleurs Tunisiens : UGTT), des employeurs (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat : UTICA), de l'Etat (le Gouvernement) et de la société civile (les composantes de l'Economie Sociale et Solidaire : ESS).

A l'heure du marché global et des multinationales, peut-on concilier économie et solidarité ? Contrairement à l'économie marchande dont le but est la recherche de profit et l'accumulation de capitaux, l'économie solidaire place l'homme au centre de ses préoccupations et actions¹.

Les besoins de l'économie solidaire sont essentiellement sociaux et économiques pour éradiquer la précarité par la création d'emplois de proximité et la création du lien tout en mettant en œuvre d'une économie plurielle.

Depuis les années 1970 ont émergé à travers le monde, une multitude d'initiatives de création d'entreprises solidaires, des activités et services de proximité et des services collectifs².

Les dispositifs d'insertion par Activité Economique se sont développés en Europe dans les années 1970-1980 face à la montée de l'exclusion engendrée par le développement du chômage de masse. Avec une double conviction : d'une part que le travail est non seulement une source de revenus mais qu'il demeure aussi au cœur du processus d'intégration sociale, et d'autre part que les personnes exclues sont d'abord les victimes d'un marché du travail qui les

¹« L'économie solidaire, c'est un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales (...) pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement. Produisant à la fois de la valeur ajoutée marchande et de la valeur sociale (...) C'est une économie de proximité en pleine expansion, dont les emplois ne peuvent être délocalisés ». **(Extrait du Manifeste de l'économie solidaire).**

² En 2006, l'économie sociale représente en France presque 10 % de l'emploi salarié national, c'est à dire 2,1 millions de travailleurs (sur 22 millions au total).

rejette et qu'elles peuvent parfaitement renouer avec l'emploi, pour autant qu'elles soient accompagnées.

Pour le cas de la Tunisie, on ne dispose, à ce jour, que d'un seul type d'indicateurs homogènes pour mesurer approximativement le poids économique de l'ensemble des composantes de l'économie sociale et solidaire (coopératives, plus mutuelles plus associations). Il s'agit des statistiques superficielles sur l'emploi salarié et les salaires.

L'économie sociale et solidaire peut-elle contribuer à la résolution de la problématique du chômage des jeunes chômeurs ?

L'économie solidaire pourrait-elle aider à répondre aux besoins des plus démunis, lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales ?

Face à ce contexte mondial de mutation économique, la question quant au positionnement de la Tunisie dans cette économie mondialisée semble se poser de toute urgence. Le contexte économique et social rend, plus que jamais, d'actualité la question de l'économie sociale et solidaire.

C'est dans ce cadre bien précis que s'inscrit la présente étude dont l'objectif étant de présenter l'économie solidaire comme étant un projet économique et social centré sur l'être humain ainsi que sur la construction de l'équité dans le respect des forces du marché.

Les idées mêmes de coopératives, de mutuelles, d'associations trouvent un écho puissant afin de développer une économie fondée sur la coopération plus que sur la compétition, sur la mutualisation des ressources entre entreprises au niveau d'un même territoire et sur l'association en réseaux de nos PME pour gagner en efficacité sur le marché.

I-Le concept d'« économie solidaire »

1-Les fondements :

La littérature disponible permet de cerner les éléments de définition de ce concept en vue d'en identifier les fondements théoriques, les enjeux, et de les situer dans leurs paradigmes de référence.

L'histoire économique nous rappelle la manière dont l'économie solidaire s'est elle construite, comment les unités de petite taille ont pu couvrir les différents secteurs économiques, comment s'est formé finalement, le tissu solidaire des économies industrielles des pays développés. La lecture de l'histoire nous apprend également l'influence de l'environnement culturel et religieux dans la formation de l'esprit d'entreprise selon les pays.

Le droit en tant que science, a permis, un tant soit peu, de préciser les droits et les obligations des différents opérateurs économiques. Les droits de propriété précisent les conditions dans lesquelles les utilisateurs d'actifs peuvent utiliser leurs droits.

Par ailleurs, les sociologues se sont intéressés aux stratégies des acteurs au sein de l'économie solidaire; les psychologues, quant à eux, ils ont étudié plutôt les comportements individuels, les motivations des individus, l'impact des systèmes d'incitation dans l'entreprise même.

Les économistes de travail ont accordé à l'économie solidaire, dans leurs analyses, progressivement, une place de plus en plus importante. Au début, elle était considérée dans la théorie microéconomique comme une structure ne pouvant agir que dans le secteur informel

dégageant un output donné par une simple combinaison des facteurs de production, capital simple et travail non qualifié. Récemment, l'analyse s'est enrichie des développements apportés par quelques branches de la discipline, notamment l'économie sociale d'un côté et la nouvelle micro-économie, de l'autre.

L'économie solidaire tente d'apporter une contribution substantielle à la résolution des problèmes contemporains, tout en tenant compte des spécificités des pays.

Ainsi, elle tente de relever certains défis tels que les problèmes de l'emploi dans les économies libérales des pays industrialisés et ceux liés aux ajustements structurels de la plupart des économies en transition libérale dans les pays en voie de développement.

L'un des principaux objectifs de l'économie solidaire est celui de répondre aux besoins matériels de base de toutes les personnes, en respectant l'environnement et en promouvant l'empowerment des producteurs et des consommateurs.

L'économie solidaire cherche à valoriser les richesses d'une société, qu'elles soient marchandes ou non, monétaristes ou pas. Elle englobe l'ensemble des activités humaines susceptibles de créer du lien social de proximité, en s'appuyant sur une activité économique et a aussi un objectif de se constituer en fondement d'un développement humain socialement juste, orienté à obtenir de manière la plus efficace possible la satisfaction des besoins.

Elle est ainsi centrée sur la valorisation du travail et non pas sur la valorisation du capital.

Les champs d'action de l'économie solidaire ne se limitent pas simplement à l'insertion ou à la solidarité. Elle permet à ses acteurs de mieux s'identifier, d'échanger sur leurs pratiques, leurs expériences et réaliser que cet outil économique peut s'approprier par tous.

2- L'économie solidaire et le contexte socioéconomique mondial

L'Economie Solidaire a-t-elle comme vocation à soulager les problèmes sociaux générés par l'économie libérale et la mondialisation ?

L'économie solidaire pourrait-elle constituer un des vecteurs de création de liens nouveaux entre individus et développement économique et cohésion sociale à l'échelle nationale et internationale ?

Dans les pays du Nord et du Sud, les économies sont dominées, selon le cas, par une intermédiation bancaire ou boursière. La solidarité active permet d'apporter des réponses innovantes au défi de l'économie libérale et de la mondialisation. Il importe ainsi de rechercher les moyens de la promouvoir tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement.

L'économie solidaire et l'économie libérale ne sont pas en contradiction et ce même si la première a trouvé ses principales expressions au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle. Dans ce contexte, l'économie solidaire ne s'oppose pas à l'insertion de la population vulnérable par l'économie. L'économie solidaire ne se définit pas par une posture anti-Etat ni anti-marché, mais par l'adoption de nouvelles méthodes économiques axées sur un comportement rationnel des agents économiques et par une articulation des différentes formes et différents secteurs aux niveaux local, régional, national et international tout en facilitant l'interaction des divers acteurs et promouvoir un esprit solidaire consommateur-producteur, employé-employeur, Sud-Sud ou Nord-Sud, en changeant la pratique dominante basée essentiellement sur le seul transfert financier et technique.

Le passage d'une économie administrée vers une économie régie par les conditions du marché conduit à des changements d'ordre structurel, organisationnel et comportemental. Des disparités économiques et sociales peuvent apparaître et favorisent la détérioration des niveaux de vie, des liens sociaux et surtout l'apparition de signes visibles de pauvreté.

Les pauvres des pays en développement recourent, pour subvenir à leurs besoins, à toutes sortes d'activités non salariales dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat et la petite entreprise familiale. Les services financiers, dont ils ont besoin, prêts modestes et petits placements d'épargne, ne rentrent pas dans les critères bancaires ordinaires, le coût administratif d'une transaction de micro financement est très élevé.

En outre, n'ayant pas assez d'actifs susceptibles de servir de garantie, ces mêmes individus ne remplissent pas les conditions requises pour être clients de ce genre d'établissements.

Dans ce cadre là et afin de réduire ces obstacles et effets défavorables, des stratégies nouvelles ont pu être développées aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement telle que la promotion du micro crédit.

Ainsi, aussi bien pour le marché des biens et services que celui du travail, l'expression économie solidaire signifie aujourd'hui l'insertion par l'économique des populations marginalisées et implique la solidarité entre les territoires ainsi qu'entre les générations présentes et futures dans une perspective d'un développement soutenable

Dans le cas du marché de l'emploi, le plein emploi demeure un objectif réalisable malgré l'inquiétude que suscitent les effets négatifs pour l'emploi de l'évolution technologique rapide et de l'intensification de la concurrence internationale ainsi que la mondialisation, et que cet objectif vaut pour tous les pays, bien qu'il faille parfois l'interpréter différemment pour les pays en développement.²

II- Insertion par l'économique, solidarité, et principaux acteurs:

1- Accompagnement de la libéralisation économique

Faire contribuer le secteur financier au recul de la pauvreté n'est pas une démarche nouvelle dans les différents continents. Et pourtant, cette démarche reste actuelle, suscitant des attentes légitimes car certaines expériences, à défaut d'apporter des solutions pérennes au problème de la pauvreté, auraient attisé des espoirs par leur « réussite ».

Une très grande importance a été attachée au développement d'une économie solidaire forte, non pas dans le but de remplacer l'économie de marché, mais pour s'attaquer aux problèmes des plus démunis et aux besoins délaissés par le marché.

La Tunisie a entrepris depuis le début des années 1980 un vaste programme de réformes économiques. Sur le plan social, on a assisté à une augmentation du nombre des associations dont le but apparent serait de promouvoir le social avec des projets divers tels que l'alphabétisation, l'éducation ou le développement culturel.

2- Lutte contre la pauvreté et le chômage

² BIT : *Compte rendu des travaux, Conférence internationale du Travail, 83^{ème} session, 1996. Résolution sur les politiques de l'emploi dans une économie mondialisée. Source : Compte rendu des travaux, Conférence internationale du Travail, 92^{ème} session, 2004.*

L'un des objectifs majeurs de l'économie sociale et solidaire est la lutte contre le chômage au point qu'on a tendance à assimiler l'économie sociale et solidaire aux initiatives d'insertion professionnelle pour les chômeurs les plus marginalisés. Toutefois, la finalité première des entités de l'économie sociale ou solidaire n'est pas seulement l'emploi mais aussi la production de biens et services dans divers secteurs : santé, éducation, aide sociale, loisirs, culture, crédit, assurance, agriculture, commerce et industrie.

Pour affronter les difficultés sociales créées par le marché on a cherché à démontrer qu'il est possible de mobiliser un principe économique accès sur la solidarité.

Le traitement actif de la pauvreté se traduit par les programmes qui utilisent des outils de développement du potentiel humain d'une part et des mécanismes de création des activités génératrices de revenus d'autre part.

Dans ce contexte, la lutte contre l'exclusion en Tunisie pourrait être qualifiée de multidimensionnelle parce qu'elle serait axée sur :

- L'insertion sociale des populations vulnérables n'ayant aucune possibilité de travail et ayant besoin d'un revenu minimum d'insertion.

- L'insertion économique des populations capables de travailler mais nécessitant un effort de promotion de leurs capacités d'emploi et d'entrepreneuriat.

- L'insertion géographique des poches dites "de pauvreté" par des programmes spécifiques limités dans leurs champs d'intervention et diversifiés dans leurs outils d'insertion.

De plus, des mécanismes d'appui et des mesures d'accompagnement seraient adoptés pour combattre la discrimination par le genre et lever tout obstacle de nature à entraver l'intégration des femmes dans le développement en tant qu'acteurs et bénéficiaires. Toutefois, le taux d'activité n'a pas dépassé les 26%, taux trop faible en comparaison avec ce qu'on observe dans les pays développés avec des taux généralement supérieurs à 70%.

En partant du principe multidimensionnel de lutte contre l'exclusion et afin de donner un caractère opérationnel aux problèmes d'insertion des populations vulnérables, la Tunisie aurait adopté une approche de lutte contre la pauvreté et du développement axée sur l'emploi. La politique active de lutte contre le chômage et les politiques d'intégration des ressources humaines n'ont pas permis de s'adapter aux règles du marché.

Le financement solidaire (crédit solidaire) serait l'une des solutions de lutte contre le chômage surtout lorsqu'il s'adresse à une catégorie de personnes en difficultés d'insertion économique qui doivent faire l'objet de toutes les attentions.

Il contribuerait à modifier les perceptions au sujet de l'apport des nouveaux promoteurs hommes ou femmes au développement économique et social et se traduirait par une reconnaissance élargie de leur fonction productive.

Ce mécanisme financier de lutte contre la pauvreté contribuerait-il à la promotion de l'emploi indépendant ? Favoriserait-il le développement des métiers porteurs de croissance ? Et participerait-il au financement du secteur de la production ?

Selon les données de l'INS, le volet social accordé dans les politiques de développement aurait permis à la Tunisie de réduire le pourcentage des pauvres de 40 % de la population dans les années 1960 à environ 6,7 % en 1990 et 3,8/% en 2006 (mais ce seuil concerne plutôt l'extrême pauvreté et ne reflète pas la population vulnérable qui représente environ 12%).

L'Institut National de la Statistique en Tunisie (INS) appréhende ce seuil par les dépenses, à travers les enquêtes budget-consommation et ce, depuis 1980. L'extrême pauvreté aurait connu une baisse de 11,8% à 4,7%, pour le milieu Urbain, et de 14,1% à 2,7%, pour le milieu Rural. Le taux de l'extrême pauvreté global serait passé de 12,9% à 3,8% de l'ensemble de la population entre 1980 et 2006.

Evolution du taux de pauvreté (en %)

	1980	1985	1990	1995	2000	2006
Urbain	11.18	8.4	7.3	7.1	4.9	4.7
Rural	14.1	7.0	5.7	4.9	2.9	2.7
Ensemble	12.9	7.7	6.7	6.2	4.2	3.8

INS(2006)

Quoique, selon l'INS, l'extrême pauvreté par milieu a connu une tendance à la baisse, ce taux est devenu supérieur de deux points de pourcentage en milieu urbain par rapport au milieu rural, soit respectivement 4,7% contre 2,7% en 2006.

Toutefois, on doit mettre en exergue que le seuil de pauvreté, adopté par l'INS, ne pourrait en aucune façon refléter la réalité sociale du consommateur tunisien. Ce taux devrait être révisé à la hausse: d'une part, pour tenir compte de l'état de développement de l'économie tunisienne et d'autre part, pour ne pas avoir de divergence entre les indicateurs nationaux et ceux de la Banque Mondiale. Une solution serait de retenir les deux indicateurs relatifs au seuil « d'extrême » pauvreté (celui de 1\$/jour) et celui correspondant à des pays à revenu moyen ou intermédiaire (celui de 2\$/jour).

A cet égard, le marché de biens et services et le marché du travail ont constitué les marchés⁴ les plus concernés par les mesures de solidarité prises. Dans le second marché on opte, selon le cas, soit pour une politique active soit pour une politique passive de l'emploi. L'objectif ciblé serait toujours un objectif socio-économique en vue d'assurer l'exercice effectif du droit au travail.

Conclusion

A une époque où le chômage touche les diplômés et les non diplômés, les hommes et les femmes, la ville et la campagne, les pays du Nord et les pays du Sud, l'économie solidaire émerge. Nous citerons la formule d'Alain CAILLE « L'économie solidaire peut-elle constituer un remède aux défaillances de l'économie privée? Non seulement, elle le peut, mais elle le doit. Non pas pour s'y substituer mais pour prendre le relais de l'Etat et du marché ». L'économie sociale et solidaire s'intéresse en particulier aux grands problèmes contemporains : le chômage, l'exclusion sociale et la crise de l'Etat Providence, dans les pays du Nord, l'insécurité alimentaire, la non satisfaction des besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation et d'habitat et les difficultés liées à la transition libérale, dans les pays en développement.

⁴ Dans les pays du Nord et du Sud on observe le même phénomène.

L'économie sociale et solidaire pourrait être reconnue et accompagnée dans son action. Elle pourrait jouer un rôle précurseur en développant un modèle économique de développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et démocratique, et contribuer ainsi à l'émergence d'une société solidaire

L'économie sociale et solidaire (ses organisations, ses entreprises, ses acteurs) pourrait jouer un rôle qu'on ne peut pas sous-estimer au sein d'une économie nationale en la responsabilisant vis-à-vis des enjeux d'un "développement durable", c'est-à-dire d'un modèle de développement économique viable, socialement équitable et écologiquement durable.

Face aux exigences de la mondialisation et les difficultés que connaît l'économie nationale (chômage, disparités territoriales, pauvreté,..), il serait nécessaire de donner de l'importance au sujet de l'économie sociale et solidaire aussi bien dans la pratique que dans la recherche académique..

A ce propos, on note que la présence de l'économie sociale et de l'économie solidaire dans la recherche et l'université est très faible. Des initiatives futures, comme la constitution d'un réseau interuniversitaire ou la création de nouveaux diplômes de troisième cycle, mériteraient d'être prises en considération dans le cadre d'écoles doctorales.

L'économie sociale et solidaire pourrait prendre de l'ampleur dans les années à venir, surtout qu'en janvier 2008, la Tunisie vivra une échéance importante avec la libre entrée des produits industriels européens sur son marché. Depuis, la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 1995, la Tunisie se prépare à affronter la concurrence internationale et cherche à rester compétitive par un programme de mise à niveau et une série de réformes structurelles. Les enjeux sont grands. Il s'agit pour la Tunisie de s'intégrer dans l'économie mondiale afin de ne pas perdre des parts de marché et préserver l'emploi; le chômage s'élevant, en 2006, à plus de 14% de la population active (un taux supérieur à celui enregistré au début des années 1980). Les défis socioéconomiques sont de taille. Il s'agit d'aspirer au développement, baisser le chômage tout en promouvant le social. .

Dans ce contexte, l'économie solidaire ne constitue pas une nouvelle forme d'économie qui viendrait s'ajouter aux formes dominantes d'économie marchande et non marchande. Elle constitue plutôt une sorte d'articulation entre économie marchande et économie non marchande. Par ce biais, elle propose une recomposition des rapports entre l'économique et le social. En effet, les réalisations de l'économie solidaire permettent à la sphère réelle de s'articuler autour de projets déterminés par leurs créateurs de leurs propres initiatives et atténuent les phénomènes d'exclusion économique et sociale.

La promotion, la stimulation et le développement d'entreprises tournées vers le développement humain constituent une priorité pour l'intérêt général..

Bibliographie :

Anheier H. K., Seibel W. (1990), *The Third Sector : Comparative Studies of Non Profit Organizations*, Berlin-New York, Walter de Gruyter.

Barthélémy M. (1994), *Les associations dans la société française : un état des lieux*, Paris, Centre d'étude de la vie politique française Fondation nationale des sciences politiques, CNRS.

Bélanger P. R., Lévesque B. (1990), *La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation*, Montréal, Uqam.

Daniel GOUJON (1992). « Le revenu minimum d'insertion : de la philosophie politique à l'analyse économique ». *Revue d'économie sociale. Actes des journées d'économies sociales de Toulouse*.

Guy AZNAR, Alain CAILLE , Jean-Louis LAVILLE, Jacques ROBIN, Roger SUE (1997). « Vers une économie plurielle : un travail, une activité, un revenu pour tous », Editions Syros, Collection Alternatives Economiques, 172 pages.

Jacques Charmes (1990). "Mesurer la pauvreté, identifier les groupes vulnérables. Enquêtes et méthodes utilisées en Tunisie." *Stateco*(n° 63).

Jacques Charmes (1992). "Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement", *L'Homme et la Société*, n°105-106.

Jacques Charmes (1999). *Gender and Informal Sector*, New York, United Nations.

Jean-Louis LAVILLE (1994) : « L'économie solidaire : une perspective internationale », Desclée de Brouwer, Paris.

Jean-Louis LAVILLE (1992). « L'insertion par l'économie », in Jean-Louis LAVILLE. « Les services de proximité en Europe », Ten, Syros (chapitre 2, pp. 39-56).

Lotfi BENNOUR , Mokhtar KOUKI, Abdessattar MOUELHI, Zakaria BEN AMOR (2003). « L'impact socio-économique du salaire minimum en Tunisie », BIT-INTES.

Serge LATOUCHE (1999). « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle et solidaire me laisse perplexe ». Actes du colloque international du GRECOS de l'université de Perpignan « Economie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question ».